

FICHE DE PRÉSENTATION DES PROJETS ET PROGRAMMES DE L'AUTORITÉ DU BASSIN DU NIGER (ABN)

Redynamisation du site web de l'ABN

I. TITRE DU PROJET

Programme Intégré de Développement et d'Adaptation au Changement Climatique dans le Bassin du Niger (PIDACC/BN)

II. COORDONNATEUR

WOROU WARA BOURAIMA Adamou,

+ 229 01 96 80 97 80 adwarra@gmail.com aworouwarabouraima@gouv.bj

III. PRESENTATION DU PROJET OU PROGRAMME

a. CONTEXTE /photo

Le PIDACC/BN découle du Plan d'Actions pour le Développement Durable du Bassin du Niger (PADD) et de son Programme d'Investissement (PI) enrichi par le Schéma Régional de Lutte contre l'ensablement et le Plan Stratégique (PS) adoptés par les pays membres de l'ABN. Le Programme se justifie par la nécessité de promouvoir un développement social durable, de protéger les grandes infrastructures hydrauliques construites dans le bassin et les principales zones humides. Le programme vise aussi la consolidation et l'extension des importants acquis du précédent Programme de Lutte Contre l'Ensablement dans le Bassin du Niger (PLCE/BN).

Le PIDACC/BN est arrimé aux Objectifs de Développement Durable (ODD) et au Programme d'Actions de Gouvernement béninois (PAG). Il est aussi en adéquation avec les politiques et stratégies sectorielles qui sont élaborées sur la base des documents de politiques et stratégies nationales. De par ses composantes, le programme est en parfaite adéquation avec l'axe stratégique n°6 du Plan Stratégique de Relance du Secteur Agricole (PSRSA) relatif au développement et à l'opérationnalisation des aménagements hydro-agricoles. Il contribue, en somme, à la réduction de la pauvreté au plan national.

b. Objectifs du projet

Le programme a pour objectif principal l'amélioration de la résilience des écosystèmes du fleuve Niger et des populations par une gestion durable des ressources naturelles.

De manière spécifique, le PIDACC/BN vise à :

- réduire le processus d'ensablement du fleuve Niger ;
- améliorer la capacité d'adaptation des populations au changement climatique ;
- améliorer la gestion des ressources naturelles et la gestion intégrée des écosystèmes, la protection de la biodiversité et la restauration de la fertilité des sols.

c. Composantes du projet

Le programme est élaboré autour de trois composantes.

Composante 1 : développement de la résilience des ressources et des écosystèmes : elle porte sur la protection des ressources et des écosystèmes. Elle englobe les activités liées au changement climatique.

Composante 2 : développement de la résilience de la population : elle contribue au développement des infrastructures à but multiple et socioéconomiques communautaires, au développement et à la modernisation des secteurs de l'agriculture, de l'élevage, de la pêche et de la navigation.

Composante 3 : coordination et gestion du programme : elle assure la gestion efficace et efficiente du programme en vue de l'atteinte des résultats attendus.

d. Description

Principales activités prévues

Composante i) : Développement de la résilience des ressources et des écosystèmes :

- protection des ressources et des écosystèmes : lutte contre l'érosion et l'ensablement, la gestion forestière durable, la protection de la biodiversité et la lutte contre la pollution des eaux ;
- renforcement de la gestion partagée des ressources naturelles : élaboration et mise en œuvre des outils d'adaptation aux changements climatiques et de gestion partagée durable de l'eau.

Composante ii) : Développement de la résilience de la population :

- développement des infrastructures hydro-agricoles à but multiple :
 - construction d'un barrage à but multiple ;
 - réhabilitation de deux retenues d'eau pastorales ;
 - développement de la pêche : promotion de la pisciculture en cages flottantes, construction d'une stations d'alevinage et amélioration de la production de milieux aquatiques ;
- mesures d'accompagnement et protection sociale :
 - organisation des comités de gestion des infrastructures, organisation et équipement des acteurs de la pêche ;
 - lutte contre les plantes envahissantes,
 - mise en place des infrastructures communautaires et promotion des activités génératrices de revenus ;
 - renforcement des capacités d'adaptation des communautés par le développement d'outils d'adaptation et de gestion des ressources en eau dans le bassin béninois, renforcement des capacités d'adaptation et d'intervention des services techniques nationaux et des usagers/usagères des ressources naturelles ainsi que l'amélioration et la capitalisation des connaissances.

Méthodologies employées

La mise en œuvre du programme sera basée essentiellement sur deux approches.

Le faire-faire

Structures techniques compétentes : les actions relatives aux formations, aux études, à la restauration de la biodiversité et à la réalisation des infrastructures seront confiées à structures qui sont compétentes en la matière.

Maîtrise d'ouvrage déléguée : elle est recourue pour la réalisation des infrastructures et les aménagements d'envergure.

Le faire avec

Les activités à Haute Intensité de Main-d'œuvre (HIMO), les actions de Défense et Restauration des Sol (DRS), de Conservation des Eaux et des Sols (CES) et les activités génératrices de revenus sont réalisées par des acteurs à la base avec l'appui technique de la Coordination du Projet soit à travers les structures de l'Etat (réglementation et contrôle), soit par les structures privées (ONG, bureaux d'étude et entreprise de construction).

Le faire avec doit s'appuyer sur les démarches suivantes :

- approche participative pour l'écoute et la prise en compte des avis de tous les acteurs identifiés. Elle nécessite des missions de sensibilisation, des réunions des comités de pilotage dans chaque commune et une collaboration étroite et un dialogue constant des équipes du projet et les responsables des programmes à tous les niveaux avec l'implication de toutes les catégories socio professionnelles.

Les bénéficiaires et/ou des associations des bénéficiaires doivent être organisés. Les personnels des administrations concernées, tant au niveau central qu'au niveau décentralisé, les collectivités territoriales et les populations doivent être étroitement impliquées et pleinement associées aux investigations et aux enquêtes de terrain pour identifier les sites et les aménagements appropriés ;

- la recherche constante du consensus dans la mise en œuvre des actions par les structures d'encadrement et de suivi du programme ;
- une approche pluridisciplinaire : travail en équipe de spécialistes en gestion des ressources naturelles, en aménagement hydro agricoles, en infrastructures ;
- une mise en contexte : une approche et des outils communs et des échanges fréquents dans le respect des spécificités des pays et des régions.

En somme, l'approche d'intervention du projet doit être systémique, participative et tenir compte des dimensions de développement local et régional dans l'analyse des problèmes des ressources naturelles et de la résilience des populations. La synergie et la complémentarité avec les autres intervenants ainsi que la prise en compte du genre doivent constituer le fondement de toutes les actions du programme.

IV. PARTENAIRES STRATEGIQUES, COLLABORATEURS ET PARTIES PRENANTES

Financiers

FAD – UE – FEM – GCF (don et prêt) – Gouvernement du Bénin – Bénéficiaires

Structures techniques partenaires (sous convention)

Agence Territoriale de Développement Agricole, Pôles 1,2,4

Direction Générale de l'Eau (DGEau)

Direction Générale des Eaux Forêts et Chasse (DGEFC)

Direction Générale de l'Environnement et du Climat (DGEC)

Direction du Génie Rural (DGR)

Institut National de Recherche Agricole du Bénin (INRAB)

Union Départementale des Organisations Professionnelles des Eleveurs de Ruminants
(UDOPER) Borgou/Alibori

Parties prenantes impliqués dans le projet

Agence Béninoise pour l'Environnement (ABE)

Autorités locales (mairies)

ANU-B (usagers et usagères)

Bénéficiaires des actions

Organisations de femmes et des jeunes

Organisations de Producteurs

Prestataires divers

Sages et notables

Structures techniques partenaires

Structures étatiques déconcentrées

V. RÉSULTATS ATTENDUS

Composante 1 : Développement de la résilience des écosystèmes et des ressources naturelles

- 1000 ha de travaux de DRS mécanique
- 1000 ha de travaux 1000 ha de DRS biologique
- 1700 m3 de ravins traités
- 1800 ha de travaux de CES dans les parcelles cultivées
- 700 ha de jachère améliorée et d'agroforesterie
- 400 ha de plantations sylvo-pastorales dans les forêts classées
- 1000 ha de travaux de réhabilitation de la rôneraie de Goroubi (550 ha) et de la forêt classée de l'alibori supérieur (450 ha)
- 150 ha de terres restaurés dans la forêt classée de l'Alibori supérieur
- 140 km de couloirs de passage des bétails matérialisés
- 1 Plan d'aménagement et de gestion des eaux (PDAGE)
- Opérationnalisation des dispositifs GIRE

- Opérationnalisation du mécanisme PSE
- stations climatologiques sur le fleuve Niger et ses affluents côté Bénin mises à niveau
- Formation des usagers et usagères sur le CC et gestion des ressources naturelles
- campagne de sensibilisation sur la lutte contre la pollution des eaux
- sensibilisation des usagers sur la lutte contre la pollution des eaux

Composante 2 : Développement de la résilience des populations

- Etudes APD et contrôle des travaux des infrastructures à but multiple
- Etudes et contrôle des travaux des infrastructures sociocommunitaires
- 1 barrage à but multiple construit
- 2 retenues d'eau pastorales réhabilitées
- 1 centre d'alevinage construit
- 13 plans communautaires d'adaptation au changement climatique élaborés
- 51 sous-projets de groupes vulnérables équipés
- 5 magasins de stockage de produits agricoles construits
- mise en place et opérationnalisation des unités agropastorales
- 50 cages flottantes installées dans le cadre de la promotion de la pisciculture
- élaboration et diffusion des bonnes pratiques et des informations agro-climatiques
- 10 PME des jeunes mises en place et équipées
- Acquisition des semences améliorées et des intrants pour améliorer la production de groupes vulnérables

VI. DURÉE DU PROJET

Dates de début ; 05 mai 2019 date de fin : 31 décembre 2025, prorogée au 31 décembre 2027

VII. FINANCEMENT ET RESSOURCES

Budget global et sources de financement

Sources de financement	Cout en FCFA	Cout en UC	% Total
FAD	4 686 094 505	6000 000	43
UE	846 184 530	1 083 441	8
GCF DON	3 020 400 000	3 867 272	28
GCF PRET	571 800 000	732 124	5
FEM	279 000 000	357 227	3
Gouvernement	997 043 925	1 276 599	9
Bénéficiaires	452 221 854	579 018	4
Total	10 852 744 814	13 895 680	100

NB : il est attendu la signature de l'accord de financement d'un crédit additionnel de 2 millions \$ du GCF Prêt

Ressources matérielles mobilisées

- 01 véhicule Prado pour le Coordonnateur
- 02 véhicules 4X4 pour les missions de terrain
- 01 moto pour l'agent de liaison
- Mobiliers de bureau
- Matériels informatiques et péri informatiques
- Internet haut débit

Ressources humaines mobilisées.

- Un Coordonnateur
- Un Responsable des travaux CES/DRS
- Un Responsable des infrastructures hydrauliques et Communautaires
- Un responsable Administratif et Financier
- Un Spécialiste en Passation des Marchés
- Un Assistant du Spécialiste en Passation des Marchés
- Une Responsable en Développement Social et Genre
- Un Expert en Sauvegarde Environnementale
- Un comptable
- Un Responsable Suivi-Evaluation
- Une Secrétaire de Direction
- Un Agent de Liaison
- Deux Conducteurs de Véhicules

VIII. LOCALISATION OU ZONES D'INTERVENTIONS

La composante Bénin du PIDACC/BN intervient dans le bassin versant actif du fleuve Niger situé dans la partie septentrionale du Bénin. Il couvre trois (03) départements et treize (13) communes à savoir **(i)** Banikoara, Gogounou, Kandi, Karimama, Malanville et Ségbana dans le **département de l'Alibori**, **(ii)** Kèrou, Kouandé et Pehunco dans le **département de l'Atacora**, **(iii)** Bembéréké, Kalalé, Nikki et Sinendé dans le **département du Borgou**.

IX. CONTACT

NOUHOUN ZAKARI Moutawakirou, Responsable Suivi-Evaluation, chargé de communication par intérim

Cell : +229 01 97 11 43 61 zakprimature@gmail.com mnouhounzakari@gouv.bj

X. EQUIPE DE MISE EN ŒUVRE

Nom Prénom	Fonction	Contacts (Mail / téléphone)
------------	----------	-----------------------------

WOROU WARA BOURAIMA Adamou	Coordonnateur	adwara@gmail.com mnouhounzakari@gouv.bj 00229 01 96 80 97 80
ZIME SALIFOU Ayoub	Responsable Administratif et Financier	ayoubazimesalifou@gmail.com ayzimesalifou@gouv.bj 00229 01 97 16 42 18
NOUHOUN ZAKARI Moutawakirou	Responsable Suivi-Evaluation	zakprimature@gmail.com mnouhounzakari@gouv.bj 00229 01 97 11 43 61
TOUKON Christophe	Responsable Infrastructures Hydrauliques et Communautaires	christophetoukon@yahoo.fr ctoukon@gouv.bj 00229 01 97 72 51 42
MOUSSA TOURE Sabirou	Responsable Travaux CES/DRS	sabirou2003@yahoo.fr smoussatoure@gouv.bj 00229 97 01 13 76 96
	Spécialiste en Passation des Marchés	En cours de recrutement suite à une démission
	Responsable Développement Social et Genre	En cours de désignation suite à une démission
	Expert en Sauvegarde Environnementale	En cours de recrutement suite à une démission

XI. ÉVALUATION ET RAPPORTS

Indicateurs d'impact	Méthode de mesure
Tonnes d'équivalent dioxyde de carbone (tCO ₂ eq) réduites grâce aux projets/programmes financés par le Fonds	C'est la quantité en tonnes métriques (millions) d'éq. CO ₂ séquestrées grâce aux activités de régénération naturelle, de reboisement et d'afforestation (par exemple, agroforesterie, reboisement, stratégies de restauration des terres, etc.) Mode de calcul : Il sera basé sur la combinaison des lignes directrices du GIEC 2006 et du guide de bonnes pratiques Olofson 2014 Séquestration = Données d'activités (DA) X facteurs de séquestration (FS) Avec : Données d'activités : Evolution des superficies des activités dans le temps, Facteurs de séquestration : coefficient ou valeur/potentiel de carbone des différents strates (formation végétale). Ces données seront collectées à travers un inventaire forestier dans les zones du projet.
Revenu habitant/ménage augmenté par a	C'est l'augmentation du revenu en milieu rural Le revenu dans ce contexte représente la marge issue des activités au cours d'une année civile des personnes/ménages vivants dans les zones du projet. Cette marge est calculée en faisant la différence entre le chiffre d'affaires et toutes les dépenses effectuées lors de l'année civile. La valeur de référence a été déterminée à partir de l'enquête auprès des potentiels bénéficiaires (voir rapport étude de référence). Mode de calcul : $[(\text{revenu année N} - \text{revenu année N-1}) / \text{revenu année N-1}] \times 100$
Nombre de technologies et de solutions innovantes	L'indicateur mesure les technologies d'adaptation et d'atténuation nouvelles qui seront apportées aux populations. Neuf (09) pratiques AIC seront ciblées lors des

transférées ou concédées sous licence pour soutenir un développement à faible taux d'émission grâce au soutien du Fonds (Précisez les technologies).	interventions du PIDACC. Ceux-ci comprennent : (1) les pratiques agroforestières ; (2) technologies d'adaptation des sols et de l'eau (rotation des cultures, cultures intercalaires, travail réduit du sol, couverture végétale permanente) ; (3) Irrigation/récolte d'eau supplémentaire ; (4) Techniques d'irrigation pour maximiser l'utilisation de l'eau ; (5) Modification du calendrier des cultures ; (6) Aquaculture en cage utilisant des plans d'eau naturels ; (7) des conseils agricoles basés sur la météo, (8) l'utilisation de variétés de cultures résistantes à la sécheresse ; et (9) les systèmes d'alerte précoce. Conformément à l'objectif du programme, dans les pays participants, les bénéficiaires devraient adopter à mi-parcours 5 innovations climatiquement intelligentes et 9 pratiques CSA d'ici la fin du programme
Nombre d'hommes et de femmes bénéficiant de l'adoption de moyens de subsistance diversifiés et résistants au climat (y compris la pêche, l'agriculture, le tourisme, etc.)	Somme algébrique des nombres de personnes ayant connu une amélioration de leur résilience au changement climatique grâce à l'adoption d'options de moyens de subsistance diversifiées et résilientes au changement climatique
Couverture/échelle des écosystèmes protégés et renforcés en réponse à la variabilité et au changement climatiques	Somme algébrique des superficies de terres bénéficiant de bonnes pratiques en réponse à la variabilité et au changement climatiques. Il s'agit entre autres, des stratégies de restauration des terres, la réhabilitation des forêts, le reboisement et la réhabilitation de l'habitat naturel.
Nombre d'hommes et de femmes conscients des menaces ou des risques climatiques et de leur impact sur leurs conditions de vie (Précisez le nombre de femmes entre parenthèse)	Somme algébrique du nombre de personnes (hommes/femmes) adoptant de bonnes attitudes ou bonnes pratiques d'adaptation au changement climatiques
Nombre d'hommes et de femmes sensibilisés aux menaces climatiques et aux réponses appropriées correspondantes (préciser le nombre de femmes entre parenthèses)	Somme algébrique des nombres de personnes ayant bénéficié des actions de sensibilisation en lien avec les menaces, les risques climatiques ainsi les mesures d'adaptation appropriées (bonnes pratiques d'adaptation au changement climatique)

XII. DOCUMENTS

Liste des documents importants du projet collecter et transmettre dans un fichier

- Document du PIDACC/BN BENIN
- Cartes
- Images
- Rapport d'activités annuel exercice 2024